

Éditorial

Le football amateur et ses belles histoires

Tim Guillemain

Rubrique Sports



Le football amateur vaudois est un monde fascinant, où se côtoient des personnages que l'on pourrait croire, parfois, issus de romans. De l'ambitieux président désireux de se faire un nom régionalement ou nationalement, grâce aux résultats de son club, à l'entraîneur octogénaire qui vient bénévolement le mercredi après-midi s'occuper des petits juniors pour garder un lien social et parce qu'il ne peut pas se passer du football, en passant par les anciens pros ou les gamins qui s'imaginent un avenir en Ligue des champions, il y a de tout. Vu la grandeur du territoire, et sa diversité, les profils sont nombreux et riches. Dans le canton de Vaud, on trouve des clubs de campagne, où la bière à la buvette après le match fait partie de l'ensemble, mais aussi des clubs de ville où le lien social est tout aussi important, voire plus dans certains cas.

«Débarqué à Lausanne sans rien d'autre que l'espoir, il a trouvé une famille à Concordia»

Et puis, il y a les dérives aussi. La violence, parfois. Des arbitres qui se font insulter, menacer ou agresser. Une réalité, fortement combattue par les instances dirigeantes du football vaudois. Nier les parts sombres de ce monde amateur serait se voiler la face et contre-productif.

Dans ce microcosme bigarré, de très belles histoires méritent d'être mises en évidence, comme celle d'Aliou Niang que nous vous racontons aujourd'hui. Ce jeune Sénégalais sera peut-être un jour professionnel, ou peut-être pas. Débarqué à Lausanne sans rien d'autre que l'espoir, il s'est inscrit au club de Concordia un peu par hasard. Le voilà aujourd'hui dans une famille d'accueil, avec des papiers en règle et un apprentissage de constructeur métallique pour se lancer dans la vie active. Ce gamin s'est intégré par le football et pas celui qui vaut des millions. Il n'est pas une marchandise que se disputent les plus grands clubs européens. Il ne joue qu'en 2^e ligue régionale, la sixième division du football suisse. Il ne gagne pas d'argent grâce au football, mais il a obtenu bien plus. À Concordia, il a trouvé une famille, des coéquipiers, un coach et un président qui font tout pour l'aider. L'esprit d'équipe n'a jamais aussi bien porté son nom. Il s'agit là d'une autre réalité, magnifique celle-ci, du football amateur. Elle vaut d'être mise en lumière au quotidien. **Page 14**

Bénédicte Notre-Dame: une enquête révèle des failles dans la sécurité



Courrier des lecteurs

Coopération La politique de M. Cassis est irréfléchie

Dans la coopération suisse au développement, le conseiller fédéral Cassis semble vouloir privilégier la croissance économique, la lutte contre le changement climatique (ces deux objectifs sont-ils compatibles?) et la réduction de la migration «irrégulière», au détriment de la démocratie, de la consolidation de la paix et de la lutte contre la pauvreté. Le but serait selon lui de servir davantage les intérêts de la Suisse. Une telle politique traduit une analyse gravement déficiente des mécanismes de la politique étrangère. En effet, les secteurs ainsi dégradés ou supprimés sont indissociables des objectifs visés. Comment ne pas voir que la dictature et la pauvreté comptent parmi les gros moteurs de la régression économique et de la migration? Pis encore, la guerre est un désastre en elle-même, mais aussi pour l'économie, l'équilibre écologique - dont le climat est un des indicateurs principaux - et pour les flux migratoires. Sans parler de la pauvreté, qu'elle alimente dramatiquement. La coopération suisse souffre déjà d'assez de bricolages politiques, contrairement au travail de terrain, qui est généralement de qualité: la plus flagrante combine consiste à inclure dans la coopération les coûts de l'accueil des réfugiés et requérants en Suisse.

Un peu de logique, Monsieur le conseiller fédéral!
Luc Recordon, ancien conseiller aux États, pour le CENAC (Centre d'action non violente)

Brexit Une chance pour l'Europe?

Avec la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, la voie est libre vers une Union «sans cesse plus

étroite». Sans le boulet du Royaume-Uni, la marche vers les États unis d'Europe pourra avancer plus vite. À condition bien sûr que les dirigeants européens trouvent la clé pour créer une identité européenne avec laquelle les citoyens peuvent s'identifier. Cela est: un défi de marketing. Avoir un bon produit ne sert à rien si la communication avec les «clients» est défaillante. Les nationalistes et populistes ont de mauvais produits mais leur marketing est généralement très efficace. L'Europe dans le monde de demain. Si l'on souhaite que la voix européenne compte toujours dans le monde de demain, il n'y a pas d'alternative, il faut une Europe unie. Brouillard dans la Manche, continent isolé! En ce qui concerne nos amis britanniques, la Manche qui les sépare du Continent - et vice versa - sera encore plus profonde et le brouillard plus dense!
Ilija Feldstein, Lutry

Votation Démocratie, bonne foi et RFFA

Les élus et l'appareil étatique usent et abusent des mots «démocratie» et «État de droit». Cela ne les empêche pas de bafouer quasi systématiquement les règles de la bonne foi, pourtant partie intégrante et explicite du «droit supérieur» qu'est la Constitution (art 5 Cst féd). La votation RFFA en est un exemple particulièrement criant: l'absence d'unité de matière (AVS et simultanément défiscalisation des profits abusifs) aurait fait retoquer, par les chancelleries ou/et les parlements, des citoyens normaux proposant un texte d'initiative présentant une telle mixture. Demander une seule réponse à deux questions aussi contradictoires est l'un de ces éléments caractéristiques des régimes totalitaires à verni démocratique.

Le non à RFFA que je déposerai dans l'urne s'impose donc pour revenir à une démocratie authentique. Et à l'orée des élections fédérales, se disqualifie en tout cas tout parti ou mouvement qui mettra sur sa liste des candidats qui ont soutenu RFFA, cette pollution politico-juridique. L'exercice de l'éveil de notre conscience personnelle, à tout niveau hiérarchique, est plus que jamais nécessaire.
Pierre Santschi, ing.-physicien EPFL, SIA, ancien député, Lausanne

Vatican On n'en est pas à un mensonge près...

À propos de l'article intitulé «Benoît XVI lie la pédophilie à la révolution des mœurs» («24 heures» du 13 avril 2019). Ni la liberté sexuelle ni les mœurs actuelles ne sont en cause, par contre la tradition millénaire de l'Église catholique n'a réussi en rien à endiguer le phénomène, dont acte. L'ancien pape Benoît XVI devrait se souvenir que de tels problèmes dans son Église ont toujours existé et qu'ils sont presque aussi vieux que le monde ap. J.-C. bien sûr. Maintenant, il devrait se taire face à ses prédécesseurs et son successeur... qu'a-t-il fait, lui, du temps de son pontificat? Rien d'officiel... alors que tout était déjà connu: la pédophilie, la prostitution et les crimes! Oui, il a tenté, mais l'omerta l'en a empêché. Désolée, c'est là que se cache le diable! On a voulu faire, mais on n'a pas pu! La belle excuse. Quant à celle d'abandonner sa charge par rapport à cela, il me semble qu'à l'époque il avait parlé d'incapacité de l'assumer, en raison de son âge! Décidément, on n'en est pas à un mensonge près... chez ces gens-là (un petit clin d'œil à Brel)!
Eliette Zingre Germond, La Tour-de-Trême

Pétition Chasseron - Creux-du-Van Les manœuvres sournaises de Bullet

La commune de Bullet étant très engagée dans deux des trois projets éoliens de la région qu'il s'agit de protéger, on pouvait s'attendre à une réaction au dépôt totalement inattendu de 13 619 signatures début octobre dernier. Celle-ci s'est faite discrètement sous la forme d'un courriel adressé à toutes les autres communes directement ou indirectement concernées. Ce courriel affirmait qu'après avoir pris notamment l'avis du Service des communes et du logement (SCL), il fallait conclure que la pétition ne concernait que le canton et recommandait de ne surtout pas entrer en matière et de se défaire sur le canton. Dans la foulée, aucune commission n'a donc été créée dans les communes concernées, à l'exception de celle de Tévenon, seule à respecter la législation sur les pétitions. En réalité, des informations auxquelles nous avons eu accès récemment nous montrent que les affirmations données par Bullet étaient certainement erronées ou pour le moins incomplètes et par ailleurs visiblement destinées à tuer la pétition dans l'œuf. Il apparaît en effet que le point deux de la pétition: «renoncer à toute implantation d'éoliennes industrielles» est clairement de la compétence des communes qui sont responsables directes de l'aménagement de leur territoire. On est en droit d'attendre que celles-ci prennent leurs responsabilités, appliquent la loi et ouvrent le débat au sein de leurs législatifs.
Jean-Marc Blanc, directeur de projet Sauvez Chasseron - Creux-du-Van, Bottens